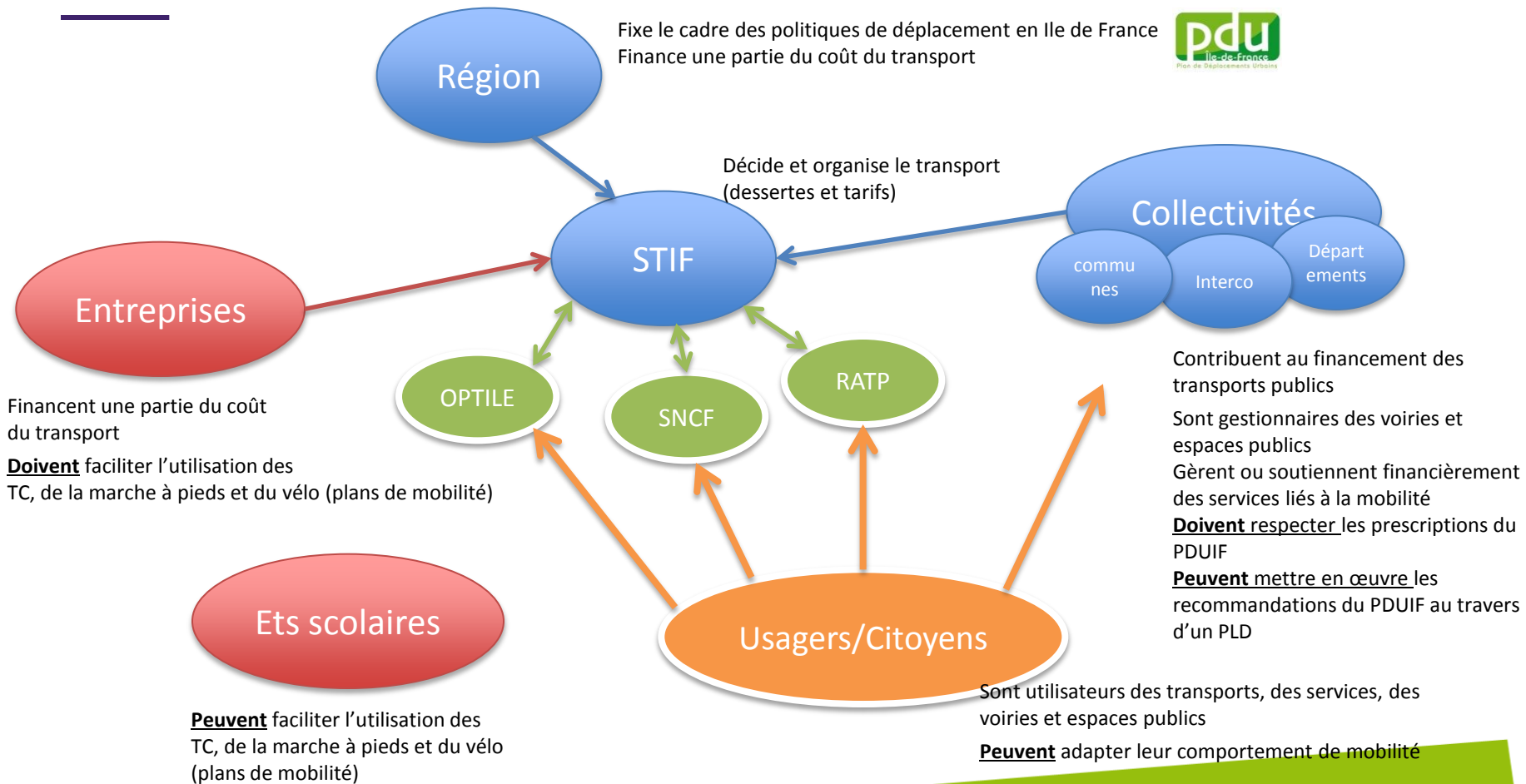


ELABORER UN PLD

POURQUOI ? COMMENT ? QUELS BENEFICES POUR LE TERRITOIRE ?

lundi 13 mars 2017 - **séminaire PDUIF Val d'Oise**

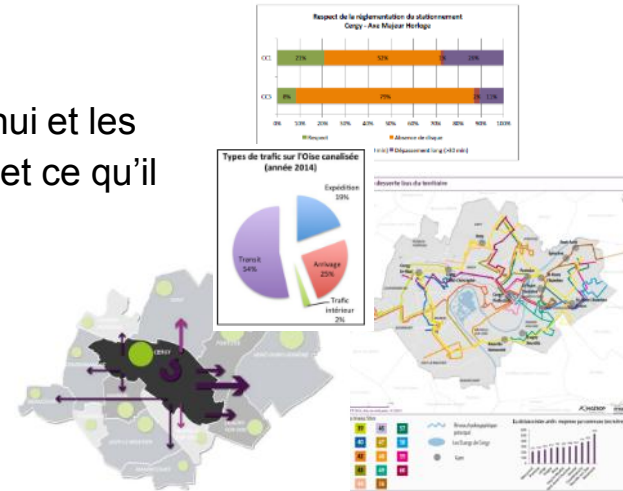
LE PLD, UN OUTIL DE COORDINATION DES ACTEURS DE LA MOBILITE A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE



LE PLD, UN OUTIL FEDERATEUR

Le PLD permet à l'ensemble des acteurs de :

- Partager un diagnostic prospectif (les déplacements aujourd'hui et les grands projets d'infrastructures de demain, le territoire aujourd'hui et ce qu'il sera demain : habitat – emploi – enseignement - ...)
- Définir les enjeux et les objectifs stratégiques en matière de déplacements des 5 prochaines années
- Prioriser / hiérarchiser les actions et les projets
- S'engager dans l'atteinte d'objectifs partagés (Un programme d'actions multi-acteurs)



LE PLD, LES CONDITIONS DE LA REUSSITE

IMPLICATION DE TOUS LES ACTEURS

- Association des citoyens et des acteurs du territoire (entreprises, acteurs sociaux et culturels, universités et grandes écoles, associations d'usagers,...)
- Implication des techniciens et des élus aux réunions et groupes de travail en phase d'élaboration du PLD (recueil de données et partage des enjeux/orientations)

UN PLAN D' ACTIONS REALISTE

- Priorisation / hiérarchisation des actions et des projets

POUR EN SAVOIR PLUS

2016-2020
PLAN LOCAL DE DEPLACEMENTS



Synthèse



L'OFFRE MOBILITÉ À CERGY-PONTOISE

CONSULTEZ L'INTEGRALITÉ DU PLD
www.cergypontoise.fr/pld

Contacts
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE
Hôtel d'agglomération, Parvis de la Préfecture
BP 80309 - 95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. 01 34 41 42 43 / courrier@cergypontoise.fr

 En partenariat avec 